communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 MAI 2011
PRESIDENCE DE MADAME LE PRESIDENT

2011_B207

OBJET : Politique culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions

Le 19 mai 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 mai 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :
JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparade - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :
BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MORBELLI Pascale - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(e)s :
AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

12_09

DGA Rayonnement Culturel et Sportif et Equipements Communautaires
Direction Culture
12_09_DIRCULT_b190511

BUREAU DU 19 MAI 2011

Rapporteur : Monsieur Jean Bonfillon

Objet : Politique Culturelle – Fonds d'intervention à destination des associations – Attribution de subventions
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 19 octobre 2001 la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix décidait de la création d'un Fonds d'intervention permettant d'aider financièrement les initiatives culturelles de portée intercommunale développées par les associations ou les communes membres. Les montants des subventions, objet du présent rapport, ne sont pas supérieurs à 23 000 € et ne nécessitent donc pas de conventions d'objectifs. Cette délibération concerne 26 associations pour un montant total de 216 300 €.

Exposé des motifs :

Le fonds d'intervention à destination des associations intéresse uniquement les manifestations sur la base des critères validés par le Conseil de Communauté et rappelés ci-après :

- le montant du Fonds est ajusté chaque année dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif.

- Les opérations sont en rapport avec la compétence communautaire et dépassent le strict cadre communal.

- La participation communautaire est limitée de la manière suivante :

  ⇨ 30% maximum du budget de l'opération (hormis les opérations communautaires).

- L'instruction communautaire de la demande inclut la sollicitation de l'avis du Maire de la commune.

Toutes les demandes de subventions qui vous sont présentées dans ce rapport ont reçu un avis favorable des Maires des communes concernées.

En outre, si le montant des dépenses varie à la hausse, la participation de la CPA n'est pas réévaluée. Si le montant des dépenses varie à la baisse, la participation de la CPA est recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles. **(Délibération 2003-A312, du 12 Décembre 2003)**

Il vous est donc aujourd'hui proposé, sur la base de la liste ci-jointe de procéder à l'attribution des subventions dans le cadre du fonds d'intervention à destination des Associations. Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission Culture du 06 avril 2011.

VU l'exposé des motifs ;
VU le code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° 2001_A101 du Conseil Communautaire du 19 octobre 2011 ;
VU la Délibération 2003-A312, du 12 Décembre 2003 instituant la mise en place d'un guichet unique pour les demandes de subventions ;
VU la délibération du Bureau Communautaire 2005-B086 du 08 avril 2005 relative aux modalités de paiement des subventions ;
VU la délibération A 2009/143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subventions n'excédant pas 150 000 € ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

➢ **ATTRIBUER** la subvention suivante au bénéficiaire ci-après :

- 20 000 € à l'Association Aixoise des Amis du Théâtre Populaire (Aix-en-Provence) pour le déploiement sur le territoire de la programmation de créations et de rencontres avec le public sur la CPA. N°GU : 2011-00056
- 1200 € à l'Association Route Cézanne du Tholonet (Le Tholonet) pour des animations sur la route Cézanne. N° GU : 2011-00076.
-5 000 € à l'association Présences (Aix en Provence) pour la 8ème édition du festival de théâtre amateur du Pays d'Aix. N°GU : 2011-00098.
-2 500 € à l'association Cercle Poétique Sainte Victoire (Aix en Provence) pour organisation d'un concours national de poésie. N°GU : 2011-00148.
- 4000 € à l'association Téatropéra (Vitrolles) pour une création de spectacle « chemin d'écume ». N°GU : 2011-00209.
-5 000 € à l'association Eagles Stars (Vitrolles) pour une rencontre de danse américaine. N°GU : 2011-00215.
- 6 000 € à l'association Mozaïc 5 (Vitrolles) pour des représentations théâtrales. N°GU : 2011-00213.
-2 000 € à l'association Arts et Loisirs (Vitrolles) pour la 6ème édition de « La légende du griffon rouge ». N°GU : 2011-00223.
- 8 000 € à l'associaton Hip Hop Soul Style (Aix en Provence) pour le Hip Hop European & International Champion Ship. N°GU : 2011-00264.
-18 000 € à l'association Institut de l'Image (Aix en Provence) pour des cycle de films et ateliers dans la CPA. N°GU : 2011-00179.
-15 000 € à l'association Campo (Saint Paul Lez Durance) pour la 4ème édition de « Danse dans le canton ». N°GU : 2011-00314.
-20 000 € à l'association Comité des Fêtes de Rognes pour les Carrières en Rognes. N°GU : 2011-00342.
- 3 000 € à l'association Patati Patata (Fuveau) pour le Festival « Des étoiles plein la malle ». N°GU : 2011-00347.
- 15 000 € à l'association Massilia Cosmopolitaine (Vitrolles) pour la 8ème édition de la fête de la paix. N°GU : 2011-00337.
-20 000 € à l'association Groupe Grenade (Aix en Provence) pour un spectacle des 20 ans de la Cie. N°GU : 2011-00398.
- 900 € à l'association Arc Images (Rousset) pour le 3ème salon de la photo de la Haute Vallée de l'Arc. N°GU : 2011-00396.
-2 000 € à l'association La Trevaresse (Le Puy Sainte Réparade) pour le 10ème festival de poésie. N°GU : 2011-00399.
-2 500 € à l'association Musique à Vauvenargues pour une initiationà la musique, des stages et concerts. N°GU : 2011-00428.
-15 000 € à l'association MJC Fernand Charpin (Venelles) pour « Chansons de Venelles ». N°GU : 20 11-00435.
- 5 000 € à l'association Music en Vignes (Le Puy Sainte Réparade) pour un festival de musiques actuelles. N°GU : 2011-00472.

-5 000 € à l'association La Roda (Pertuis) pour l'évènement « Faire jouer le choro ». N°GU : 2011-00501.
-1 200 € à l'association Li Reguignaire dou Luberoun (Pertuis) pour la 11ème édition de « De Luberoun à Venturi ». N°GU : 2011-00507.
-2 000 € à l'association Meleza (Vitrolles) pour un festival de Hip Hop. N°GU : 2011-00376.
- 5 000 € à l'association Agence Artistik (Saint-Cannat) pour la 5ème édition des « Bacchanales de Saint-Cannat ». N°GU : 2011-00527.
-12 000 € à l'association La Maison (Aix en Provence) pour un spectacle de danse caritatif. N°GU : 2011-00247.
-6 000 € à l'association Institut Français des Instruments à vents (Vitrolles) pour une rencontre de jeunes talents classiques. N°GU : 2011-00208.

- **D'AUTORISER ;** le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents ;

- **DIRE QUE** les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du chapitre 33 nature 65 74

Commission du 06/04/2011

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	Bilan N-1	Montant accordé	Remarques
2011-00056	Association Aixoise des Amis du Théâtre Populaire	Aix en Pce	Déploiement sur le territoire de la programmation de créations et de rencontres avec le public sur Aix, La Roque, Peyrolles et Rousset	De janvier à juin 2011	20 000 €	66 315 €	20 000 €	Ok RAS	20 000 €	Labellisée
2011-00076	Association Route Cézanne du Tholonet	Le Tholonet	Animations pour la Route Cézanne piètonne au printemps et en septembre 2011	21 et 22 mai et 17 et 18 septembre 2011	4 000 €	4 000 €	1 200 €	Dépenses réelles de 8 230 €, 30% = 2470 €	1 200 €	Labellisée
2011-00098	PRESENCES	Aix en Pce	8ème édition du festival de théâtre amateur du Pays d'Aix	Du 7 au 16 janvier 2011	5 000 €	34 540 €	7 500 €	Ok RAS	5 000 €	Labellisée
2011-00148	Cercle Poétique Sainte Victoire	Aix en Pce	Organisation d'un concours national et de spectacles poétiques	Année 2011	2 500 €	24 800 €	2 500 €	Ok RAS	2 500 €	Labellisée
2011-00209	TEATROPERA	Vitrolles	Création spectacle "Chemins d'écume"	Année 2011	2 000 €	31 000 €	6 000 €	Ok RAS	4 000 €	Labellisée
2011-00215	Eagles Stars	Vitrolles	Rencontre de la Danse Americaine	sept-11	N-3: 1500 €	43 420 €	7 000 €	Ok RAS	5 000 €	Labellisée

2011-00213	Mozaïc 5	Vitrolles	Organisation d'une tournée de 7 représentations en Algérie de la pièce "L'école des femmes" de Molière, réalisation en Algérie de documents audio-visuels sur le déroulement de la Tournée et restitution de la Tournée sur les différents quartiers de Vitrolles	Avril 2011 (tournée) et de mai à septembre (restitution)	5 000 €	34 790 €	6 000 €	Ok RAS	6 000 €	Labellisée
2011-00223	Arts et Loisirs	Vitrolles	6ème édition de "La légende du griffon rouge"	18-juin-11	2 000 €	13 000 €	3 000 €	Ok : 8 550 € de dépenses réelle dont 3 450 € de bénévolat	2 000 €	Labellisée

2011-00264	Hip Hop Soul Style	Aix en Pce	Hip Hop Européan & International Champion Ship 2011: sélection des meilleurs danseurs du grand sud au GTP pour une finale Européenne à Marne-la-Vallée et une finale Internationale à Las Vegas	27-mars-11	15 000 € (sur ce projet)	59 500 €	8 000 €	Ok RAS	8 000 €	Labellisée
2011-00179	Institut de l'Image	Aix en Pce	Cycle de films et ateliers dans 5 communes de la CPA: Trets, Rognes, Vitrolles, Les Pennes-Mirabeau et La Roque d'Anthéron	Année 2011	18 500 €	20 000 €	20 000 €	Avec 18 500 €, l'association n'a réalisé le projet que sur 4 communes au lieu de 5.	18 000 €	Labellisée
2011-00314	CAMPO	St Paul Lez Durance	4ème édition de "Danse dans le Canton" sur Jouques, Peyrolles, Meyrargues, Pertuis et Saint-Paul	De janvier à juillet 2011	10 000 €	80 954 €	19 400 €	Ok RAS	15 000 €	Labellisée
2011-00342	Comité des Fêtes de Rognes	Rognes	Les Carrières en Rognes	En juillet 2011	20 000 €	72 564 €	20 000 €	Subvention ramenée à 18 791 €	20 000 €	Labellisée

2011-00347	Patati Patata	Fuveau	Festival "Des étoiles plein la malle"	28-mai-11	2 200 €	18 130 €	4 000 €	Ok RAS	3 000 €	Labellisée
2011-00337	Massilia Cosmopolitaine	Vitrolles	8ème édition de la Fête de la Paix	En novembre 2011	8 000 €	114 850 €	24 000 €	Ok RAS	15 000 €	Labellisée
2011-00398	Groupe Grenade	Aix en Pce	Spectacle pour les 20 ans du Groupe Grenade, en novembre au GTP	En novembre 2011	-	151 000 €	20 000 €	Ok RAS	20 000 €	Labellisée
2011-00396	Arc Images	Rousset	3ème salon de la photo de la Haute Vallée de l'Arc	En novembre 2011	900 €	3 000 €	900 €	Dépenses réelles = 2006 €, soit 30% = 600 €	900 €	Labellisée
2011-00399	La Trevaresse	Le Puy Sainte Réparade	10ème Festival de poèsie "rêves pensées"	En juillet et novembre 2011	2 000 €	7 670 €	2 000 €	Ok RAS	2 000 €	Labellisée
2011-00428	Musique à Vauvenargues	Vauvenargues	Initiation à la musique avec l'école primaire de Vauvenargues, stages de musique et concerts	Année 2011	2 500 € (N-2)	8 700 €	2 500 €	Ok RAS	2 500 €	Labellisée
2011-00435	MJC Fernard Charpin	Venelles	"Chanson de Venelles": concerts de chansons françaises	Année 2011	15 600 €	56 000 €	16 000 €	Ok RAS	15 000 €	Labellisée

2011-00472	Music en Vignes	Le Puy Sainte Réparade	Music en Vignes: festival de musiques actuelles dans un domaine viticole	Du 20 au 22 juillet 2011	5 000 € - Festival annulé	50 000 €	7 000 €	_	5 000 €	Labellisée
2011-00501	La Roda	Pertuis	"Faire jouer le choro" de musiques brésiliennes : ateliers d'initiation et 2 temps forts: concert pendant "C'est Sud" à Aix et concert à Pertuis	En mars 2011	1ère demande	29 400 €	7 400 €	_	5 000 €	Labellisée
2011-00507	Li Reguignaire dou Luberoun	Pertuis	11ème édition "De Luberoun à Ventùri"	De février à avril 2011	1 200 €	4 130 €	1 230 €	Ok RAS	1 200 €	Labellisée
2011-00376	Meleza	Vitrolles	Festival Hip Hop dans le cadre d'un festival des arts de rue	Du 19 au 21 juin 2011	1ère demande	8 000 €	2 000 €	_	2 000 €	Labellisée
2011-00527	Agence Artistik	Saint-Cannat	5ème édition "Les Bacchanales de Saint-Cannat"	16 et 17 septembre 2011	5 000 €	32 100 €	5 000 €	Ok RAS	5 000 €	Labellisée
2011-00247	La Maison	Aix en Provence	Spectacle de danse caritatif : "Corps et Ames" de la Cie julien Lestel au GTP	28-mai-11	1ère demande	49 107 €	12 000 €	_	12 000 €	Labellisée

2011-00208	Institut Français des Instruments à Vents	Vitrolles	Rencontres des jeunes talents classiques au Parc du Domaine de Fontblanche	Du 3 au 5 juin 2011	1ère demande	20 000 €	10 000 €	_	6 000 €	Labellisée

Total : 216 300

2011_B207

OBJET : Politique culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions

A voté contre : **Monsieur Jean-Pierre DUFOUR**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à la majorité des suffrages exprimés le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le 25 MAI 2011